AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

215C0379
FR0011184241-FS0188

31 mars 2015

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

ADOCIA

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 30 mars 2015, la société KKR & Co. L.P. (9 West 57th Street, Suite 4200, New York 10019, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en hausse, le 26 mars 2015, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés de son groupe, le seuil de 5% du capital de la société ADOCIA et détenir indirectement 389 105 actions ADOCIA représentant autant de droits de vote, soit 5,68% du capital et 3,93% des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
KKR GMO II Holdings L.P.[2]	369 650	5,40	369 650	3,74
KKR Partners II (International) L.P.[3]	19 455	0,28	19 455	0,20
Total KKR & Co. L.P.	**389 105**	**5,68**	**389 105**	**3,93**

À cette occasion, la société KKR GMO II Holdings L.P. a franchi individuellement en hausse le même seuil.

Ces franchissements de seuil résultent d'une augmentation de capital de la société ADOCIA suite à la levée de fonds via un placement privé d'actions nouvelles effectué par *accelerated book building*[4].

———

[1] Sur la base d'un capital composé de 6 840 763 actions représentant 9 893 718 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[2] Contrôlée au plus haut niveau par la société KKR & Co. L.P.
[3] Contrôlée par la société KKR PI-II GP Limited, agissant en qualité de *General Partner*, elle-même contrôlée au plus haut niveau par la société KKR & Co. L.P.
[4] Cf. notamment communiqué diffusé par la société le 27 mars 2015.